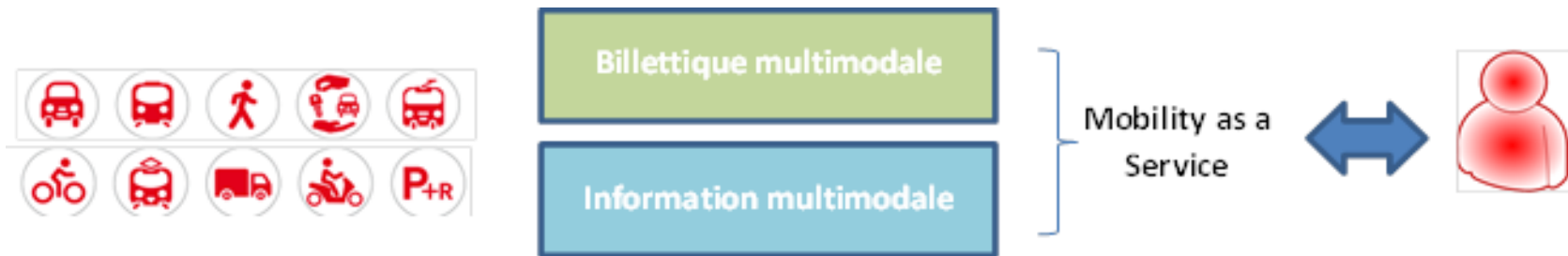
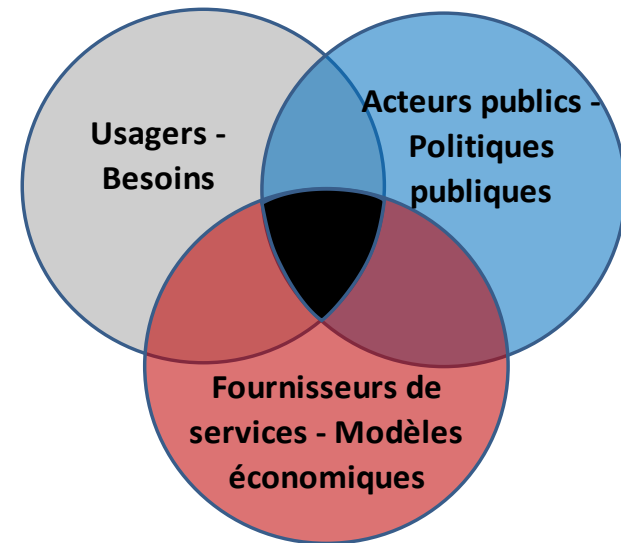




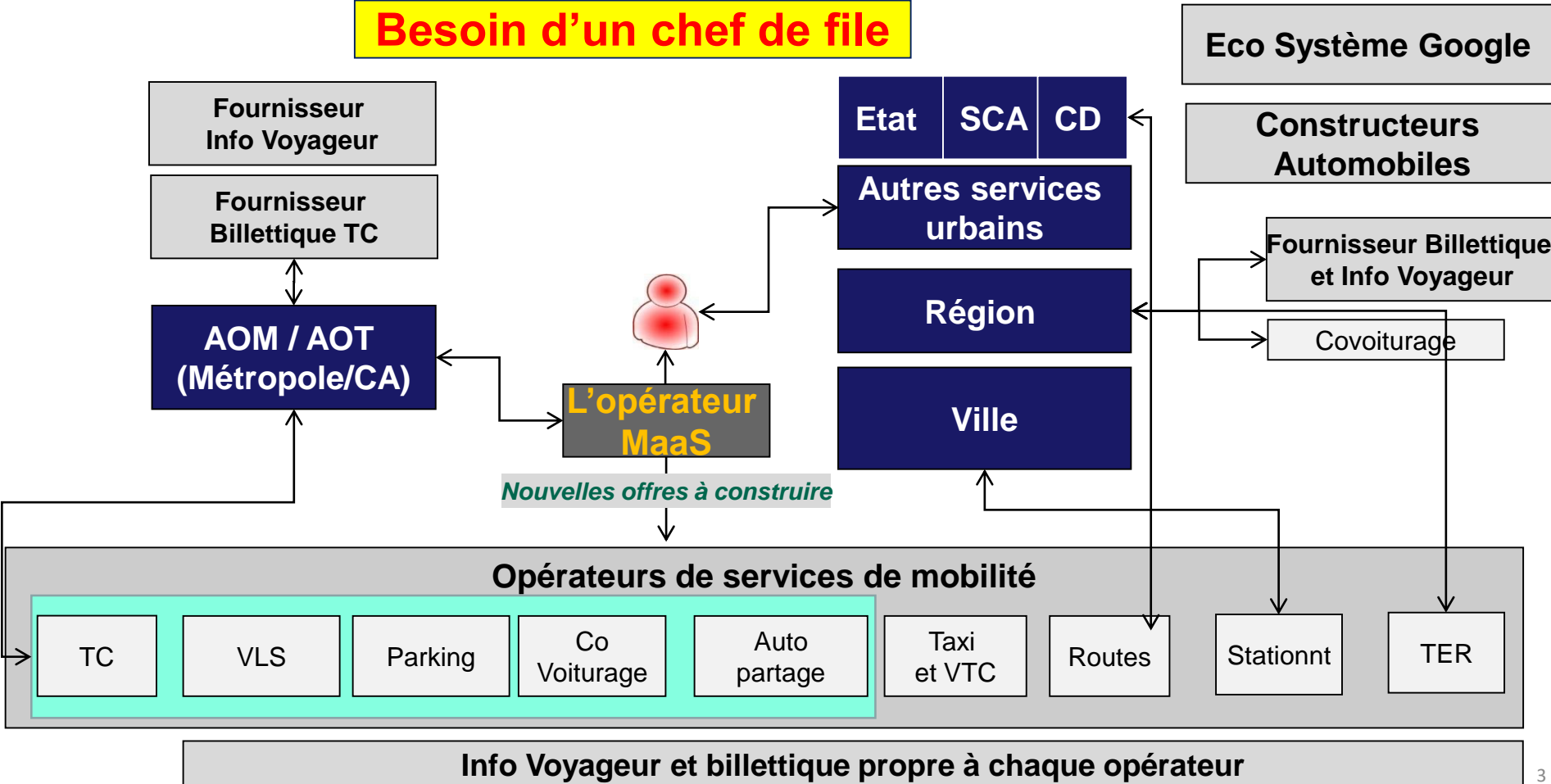
Feuille de route MaaS



- **Une vision centrée usager** : simplifier la vie de l'utilisateur, mode par mode, ou plusieurs modes ensemble
- **Une vision centrée opérateur de mobilité** : gagner des clients, faire des économies, avec des offres combinées / packagées
- **Une vision centrée politique publique** : revoir la tarification de la mobilité, inciter à la mobilité durable



Besoin d'un chef de file





MaaS / Réflexions générales

- **Le MaaS pour qui, pourquoi ? Le MaaS est pour la multitude et dans des espaces publics contraints, doit servir l'intérêt général. Se focaliser sur le service de l'individu dans les zones centres n'a que peu d'intérêts**
- **Le MaaS ne peut se résumer aux déploiement d'outils numériques : il y a une adaptation profonde des processus d'exploitation des services de mobilité, de la relation client**
- **Le MaaS en France sera d'abord local (98% des déplacements font moins de 80 km)**
- **Le MaaS est l'outil indispensable à la refonte de la tarification de la mobilité, vers une tarification plus axée sur l'usage de toutes les mobilités.**
- **Le MaaS ne peut pas être un nouveau centre de coûts (publics), il doit générer économies et augmentation des recettes. → business modèle à élaborer**



MaaS / Propositions

■ Intégrer la voiture dans le système de mobilité

- Développer des incitatifs au covoiturage et le covoiturage périurbain
- Collecter largement les données de trafic routier temps réel
- Faire évoluer la tarification de la mobilité au niveau des bassins de vie, y intégrer l'usage de la voiture

■ Consolider et mettre à disposition les données de mobilité

- Ouvrir dans les faits les données publiques et assurer une disponibilité des données privées en mode partenarial, mettre les gardes fous pour éviter que les GAFAs ou autre grand acteur ne s'arroge la valeur ajoutée des données publiques
- Créer des plateformes territoriales de données, cohérentes avec les bassins de vie

■ Désigner un chef de file sur les aires urbaines

- Ce chef de file mobilité permettrait d'assurer le déploiement des services MaaS
- Déployer des structures de droit privées pilotées par les AOMD pour porter l'information multimodale et la billettique multimodale
- Mettre en place un groupe Filière Automobile / AOMD / Opérateurs de transports collectifs / Opérateurs de covoiturage sur le partage des données FCD, la complémentarité covoiturage/TC, le montage de projets afférents



MaaS / Propositions

■ Soutenir les innovations et les déploiements

- Mettre en place des financements dédiés pour accélérer l'innovation et les déploiements en se focalisant sur les innovation et investissements relatifs aux architectures MaaS dites en back office, (les systèmes de billettiques dites media centric sont aujourd'hui inadaptés et gênent le développement du MaaS)
- Mettre en place un lieu de capitalisation et d'échanges d'expérience sur les champs techniques, économiques et juridiques
- Evaluer les projets réalisés sur le plan de leur performance et utilité sociétale
- Finaliser les travaux encore en cours de normalisation, rendre obligatoire les normes en s'assurant au préalable que leurs interprétations ne permettent pas des instanciations trop différentes. Les processus de normalisation doivent par ailleurs intégrer dès l'amont les développeurs de solutions afin d'éviter des normes inapplicables ou trop couteuses
- Faciliter le recours aux possibilités offertes par le code des marchés publics sur le champ de l'innovation

- Les solutions sont connues pour éviter la thrombose de nos agglomérations, il faut mettre les moyens au-delà des hyper-centres pour relier les périphéries aux agglomérations.
- La mobilité est un système, il faut agir simultanément sur les 4 leviers pour mettre en place un package mobilité cohérent et finançable : infrastructures, services capacitaires, mobilités numériques, financement.
- Il faudra assumer des carottes et des bâtons et revoir la tarification de la mobilité
- La mobilité intelligente sera celle qui concilie service à l'utilisateur et intérêt général, avec des modèles économiques soutenables : A nous de l'inventer !

Merci pour votre attention !

Jean COLDEFY,

ATEC ITS FRANCE

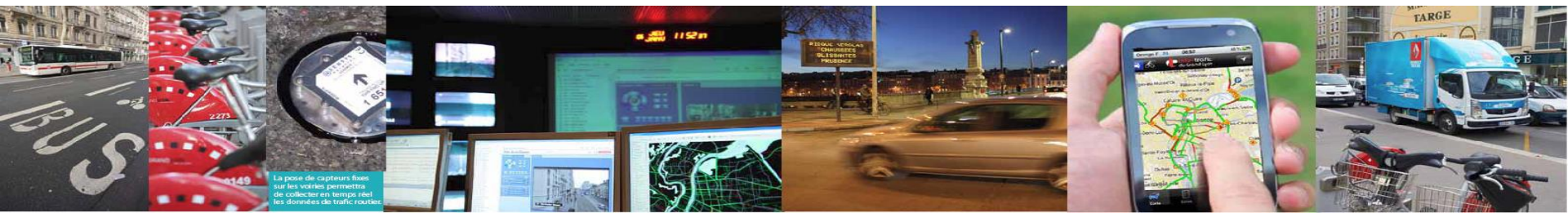
www.atec-itsfrance.net



Directeur du programme Mobilité 3.0, ATEC ITS France

Expert indépendant, c3i@sfr.fr

Tél : +33 (0)7 60 03 85 30



La pose de capteurs fixes sur les véhicules permet de collecter en temps réel les données de trafic routier.